



## Assemblée générale

Distr.  
LIMITÉE

A/C.1/51/L.11\*  
30 octobre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante et unième session  
PREMIÈRE COMMISSION  
Point 71 d) de l'ordre du jour

### DÉSARMEMENT GÉNÉRAL ET COMPLET

#### Colombie\*\* : projet de résolution

#### CONVOCATION DE LA QUATRIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSACRÉE AU DÉSARMEMENT

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 49/75 I du 15 décembre 1994 et 50/70 F du 12 décembre 1995,

Rappelant également qu'elle a consacré trois sessions extraordinaires au désarmement en 1978, 1982 et 1988,

Ayant à l'esprit le Document final de sa dixième session extraordinaire<sup>1</sup>, la première consacrée au désarmement, et l'objectif ultime du désarmement général et complet sous un contrôle international efficace,

Se félicitant des changements positifs intervenus récemment sur la scène internationale, caractérisée par la fin de la guerre froide, le relâchement des tensions au niveau mondial et l'apparition d'un nouvel esprit présidant aux relations entre nations,

Prenant note du paragraphe 108 de la Déclaration finale de la onzième Conférence des chefs d'État ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à Cartagena de Indias (Colombie) du 18 au 20 octobre 1995, dans laquelle ceux-ci ont appuyé la convocation, en 1997, d'une quatrième session extraordinaire de

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques.

\*\* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Mouvement des pays non alignés.

<sup>1</sup> Résolution S-10/2.

l'Assemblée générale consacrée au désarmement, qui offrirait l'occasion d'examiner, dans une perspective correspondant mieux à la situation internationale actuelle, les aspects les plus critiques du processus de désarmement et de mobiliser la communauté internationale et l'opinion publique mondiale en faveur de l'élimination des armes de destruction massive et de la maîtrise et de la réduction des armements classiques,

Prenant note du rapport de la session de fond de 1996 de la Commission du désarmement sur la question intitulée "Échange de vues concernant la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement"<sup>2</sup>,

Désireuse de tirer parti de l'échange de vues constructif auquel a donné lieu, lors de la session de 1996 de la Commission du désarmement, la question de la quatrième session extraordinaire consacrée au désarmement,

Réaffirmant sa conviction qu'une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement peut déterminer la voie à suivre à l'avenir dans le domaine du désarmement, du contrôle des armements et des questions de sécurité internationale y relatives,

Soulignant l'importance du multilatéralisme dans le processus de désarmement et en ce qui concerne le contrôle des armements, la paix et la sécurité,

Notant qu'avec l'achèvement de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, et l'adoption, en 1996, du Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires ainsi que des Protocoles révisés II et IV de la Convention, ce serait le moment d'entreprendre dans les années qui viennent d'examiner où en sont les choses pour tout ce qui concerne le désarmement et le contrôle des armements dans la période qui a succédé à la guerre froide,

1. Décide de convoquer sa quatrième session spéciale sur le désarmement en 1999;

2. Décide également de convoquer une réunion du Comité préparatoire de la quatrième session extraordinaire consacrée au désarmement avant la fin de sa cinquante et unième session pour fixer la date exacte de cette session et régler les questions d'organisation y relatives;

3. Prie le Comité préparatoire de lui faire rapport sur ses activités à sa cinquante-deuxième session;

4. Décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-deuxième session une question intitulée "Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement : rapport du Comité préparatoire de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement".

-----

---

<sup>2</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante et unième session, Supplément No 42 (A/51/42), par. 30.